

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
BERTHOMIEU Stéphane	X						
BAISE-GROGNET Elisabeth	X						
LAISSARD Jean-Louis	X						
LANTENOIS Myriam	X						
LEQUEUE Olivier	X						
MORLOT Michel	X						
MOUREAU Fernanda	X						
NAVEAU Vincent	X						
ODET Hervé	X						
PAQUIER Martine	X						
PETIT Cyrielle	X						
RIBAULT Jean-Pierre	X						
ROGNARD Isabelle	X						
TOMAS Sandrine	X						
VIRET Pierre	X						

Public : Le Progrès

- Approbation du Procès-Verbal du 13/06/2023
- Tableau des Emplois Permanents des Agents Communaux (Délibération)
- Renouvellement du bail de location du droit de chasse sur les terrains communaux (Délibération)
- Don à la commune de l'association des Classes en 2 et 7 (Délibération)
- Rencontre avec Logidia (bailleur social) pour l'attribution des logements sociaux du pré d'Alphonse
- Décisions prises par le Maire, dans le cadre de ses délégations
- Informations et Questions diverses

**Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 18h40 par Monsieur le Maire.**

**M Hervé ODET a été nommé secrétaire de séance.**

Monsieur le Maire ouvre la séance après avoir vérifié que le quorum était atteint.

Monsieur Le Maire demande l'accord des Elus pour ajouter deux délibérations à l'ordre du jour faisant suite à la réunion qui a eu lieu ce jour pour les travaux de la cantine.

Mis au vote, le Conseil accepte l'ajout de ces délibérations à l'ordre du jour.

#### OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Compte-rendu n°06/2023 de la séance du 13 juin 2023

- Le compte-rendu, soumis au vote est adopté à l'unanimité et sera publié sur le site de la Commune (une version papier est consultable en mairie).

## MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

### - DELIBERATION 2023 07 018

Monsieur le Maire informe que la reprise de la gestion du périscolaire par la commune ainsi que les mouvements par voie de mutation et la titularisation des agents territoriaux imposent la modification du tableau des emplois permanents de la commune tant au niveau des agents titulaires que contractuels.

Soumise au vote « à mains levées » la modification du tableau des emplois de la commune au 1<sup>er</sup> août 2023 (0 abstention, 0 contre) est approuvée à l'unanimité.

## PASSATION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA CANTINE

### - DELIBERATION 2023 07 019

Monsieur le Maire fait état de la réunion qui a eu lieu ce mardi 4 juillet 2023 relatif à l'aménagement de la cantine.

Afin de pouvoir avancer sur le projet, il est demandé au Conseil :

- D'adopter l'avenant n°1 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la cantine
- o Portant fixation du coût prévisionnel définitif des travaux à un montant de 420 000 € HT
- o Approuvant la phase APD

Soumise au vote « à mains levées » cette proposition (0 abstention, 0 contre) est adoptée à l'unanimité.

## TRANSFERT DE LA CANTINE – VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR APPUYER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

### - DELIBERATION 2023 07 020

Monsieur le Maire rappelle que le projet de transfert de la cantine a été confié à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADIA) une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et une mission de maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecte Stéphane Coudeyre. Leurs travaux respectifs ont permis d'aboutir à un estimatif de l'opération d'un montant total de 544 864,70 € HT (travaux et frais annexes compris).

Afin de préserver son budget, la commune fera appel à un accompagnement financier des différents partenaires pouvant appuyer ce type de projet d'aménagement.

L'an dernier le Département et l'Etat s'étaient engagés à accompagner la commune pour un montant de subvention de 143 805 €.

Mais suite à l'avancée du travail de nos prestataires, il s'avère que notre projet est éligible à des aides :

- Départementales de contractualisation avec les communes au titre du dispositif de transition écologique
- Au titre du fonds vert
- De la région AURA
- Le plan de financement déposé à l'appui de ces demandes est donc le suivant :